

De Grands Hommes à La Réole

« Après le passage de François 1^{er} en 1542 qui en profita pour nous prélever 50 barriques de vin, ce sont les guerres de religion puis la Fronde qui virent passer ou guerroyer quelques têtes couronnées à La Réole.

2^e partie : DE FRANÇOIS 1^{er} A LOUIS XIV.

1562, après la résistance héroïque des Réolais au cours du siège mené par les Huguenots qui avaient embrasé toute la région, Catherine de Médicis engagea Charles IX à parcourir son royaume pour « ramener à lui le cœur de ses sujets ». Ils arrivèrent à La Réole le jeudi 29 mars 1565. Le roi ne devait séjourner que vingt-quatre heures mais devant la beauté du site décida d'y rester trois jours. Il y reçut le Parlement de Bordeaux qui lui fut présenté par Henri, roi de Navarre, gouverneur de la province. Mais cette entreprise de pacification n'eut pas le résultat escompté. Les pillages des Huguenots continuèrent et la ville fut reprise par Fabas et Sully en 1577. En 1578, Henri III décida d'envoyer sa sœur « Margot » en Navarre, pensant qu'auprès de son mari « Henri de Navarre » elle contribuerait à rallier nombre de protestants. Accompagnée de sa mère Catherine de Médicis elles rencontrent Henri de Navarre, venu à leur rencontre à La Réole, (1) le 2 octobre. Le bon roi était malpropre, exhalant en permanence une odeur insupportable. Elle manqua de faire défaillir Margot qui n'a pas oublié leur première entrevue : « Nous avons passé la nuit au château de La Réole, mais c'est seulement le lendemain que j'ai partagé son lit car le premier soir, il dégageait un tel fumet que j'ai préféré dormir seule... » raconte-t-elle dans ses « Mémoires ». En 1621, à la tête d'une armée, Louis XIII, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans, frère du roi, passèrent à La Réole, avant de repartir guerroyer en Béarn. Ils montèrent par la rue du Sault et couchèrent au château. Notre ville avait été choisie, encore une fois,



Logis du parlement dit Maison du Prince Noir.

comme point stratégique qu'il était nécessaire d'occuper, afin de barrer le passage aux troupes rebelles qu'on enverrait au secours des Béarnais. En 1652, dans une période troublée où la magistrature et la noblesse défiaient le roi, les Réolais prirent parti pour les Frondeurs et le firent savoir au Prince de Conti, leur chef, qui leur envoya des renforts par la Garonne : la riposte ne se fit pas attendre, le 20 mai, La Réole subissait son 14^e et dernier siège par les troupes royales, mais ce fut un échec. Les troupes de Conti étaient trop fortes. Mais celui-ci entraîna les réolais dans d'autres combats – prise de Rions - qui lassèrent rapidement les jurats. Trop de morts pour la seule gloire de princes frondeurs. Ils décidèrent donc le 16 mai 1653 de « se remettre dans l'obéissance du roi ». La récompense ne tarda pas et Louis XIV qui venait d'accorder une amnistie générale à Bordeaux décida de la priver de son Parlement et de le transférer à La Réole. Il y siégea de 1653 à 1654. Mais suite à une insurrection à Bordeaux en 1675, le Parlement fut de nouveau exilé à La Réole où il restera jusqu'en 1690.

D'après O. Gauban « Histoire de La Réole »

- (1) « Henri IV » André Castelot : la rencontre aurait dû avoir lieu à Bordeaux - la catholique - mais les Bordelais lui ont fait l'affront de l'empêcher d'entrer dans leur ville, Henri étant fâché avec le redoutable gouverneur de Bordeaux, le maréchal de Biron.
 (2) Le Parlement de Bordeaux siégeait chez les Cordeliers, rue des Menuts et son président logeait dans le logis dit « du Prince Noir ».

Candidature Ville d'art et d'histoire : Nos établissements scolaires s'impliquent :

L'école primaire, le collège et le lycée vous invitent à découvrir à l'espace St Benoît de la mairie, l'exposition des travaux qu'ils ont réalisés cette année dans le cadre du label V.A.H.



« L'architecture de La Réole » vue par les élèves de 5^e du collège en cours de technologie.



Les élèves de l'option occitan, arabe et espagnol du collège ont animé les conférences organisées par Marie Anne Roux, leur professeur, dans le cadre des rencontres culturelles Occitanie-Orient : *Convivencia, la fiancée du Maure*.

MAIRIE 05 56 61 10 11

Ouverture des bureaux au public : lundi au vendredi 9h à 12h, 13h30 à 16h. Samedi 9h à 12h

Secours Catholique :

Jean Lafargue 05 56 71 25 27. Jeudi 14h à 16h30

MDSI Maison départementale solidarité et insertion :

Rue C. Braylens. Lun au vend 9h à 12h 30, 13h 30 à 17h sur RDV 05 56 71 09 10

Action sociale : Claudy Cléménçon, adjointe, jeudi 10h à 12h sur RDV, mairie

Permanence CAF : Communauté de communes renseignements du lundi au vendredi. Un technicien CAF vient le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Assistante sociale MSA : RDV 05 57 98 25 10

Armées : Mairie. 1^{er} merc du mois, 14h à 15h30

Architecte CAUE : Mairie, salle S' Abbon. 2^e merc du mois 11 h à 12 h sur RDV 05 56 04 67 03

Architecte Bâtiments de France :

Mairie sur RDV 05 56 61 10 11

Défense consommateurs : anc. école mat Frimont, 1^{er} vendredi du mois 15h30 à 17h

Attaché parlementaire de la députée :

Prises de RDV 05 57 98 09 72

Bibliothèque :

Ouverture : mercredi et samedi 10h à 12h et 14h à 17h et mardi et jeudi 14 h à 17 h

FNATH accidentés travail et handicapés :

1^{er} jeudi du mois 10h à 12h salle Anne-Marie Boy

URGENCES DE L'HOPITAL



Accueil d'urgence tous les jours
 8 h à 20 h 05 56 61 52 53
 Nuit SAMU 15

Temps le Magazine juillet 2011

Magazine de la Ville de La Réole. Tirage 2500 exemplaires. Directeur de la publication : Bernard Castagnet. Coordination, secrétariat de rédaction : Raymond Vaillier. Conception, maquette : ICC Gironde sur Dropt, J. Barbe. Photos : J. Barbe, R. Vaillier, O. Bayle-Videau. Photographure : ICC. Impression : Moumy Impression, La Réole. Label ImprimVert, papier recyclé.

Concours départemental des villes fleuries :

La Réole remporte le premier prix pour la deuxième année consécutive. Cela lui a permis de concourir pour obtenir « une fleur » au niveau régional. La visite du jury s'est faite en juin dernier.



L'équipe des jardiniers sous la direction de Jean François Moro a décoré cette année le cloître de l'abbaye.

A lire dans le dossier, page 4
Centre-ville : une zone de rencontre pour faciliter la circulation



A améliorons nos comportements, modernisons notre ville, soyons responsables !

Certains d'entre vous se sentent aujourd'hui bousculés dans leurs habitudes : de nouvelles règles de circulation, de nombreux chantiers en cours, des grues au dessus des remparts, des rues barrées...

Sous nos yeux la ville se transforme, se réveille. Les projets d'hier deviennent des réalisations concrètes aujourd'hui : les premières façades de la rue Gambetta sont en train d'être ravalées, les immeubles neufs de la rue André Benac prennent forme...

Soyons patients et, surtout, n'ayons pas peur de changer nos comportements. Car toutes ces actions sont au service d'un seul et même objectif: dynamiser notre ville autour du projet LA REOLE 2020. Un projet ambitieux qui cible l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine et le développement des commerces et services de proximité.

Rendons le centre-ville plus attractif en intégrant l'esthétique à la fonctionnalité, en rénovant notre patrimoine, en fleurissant les rues, en améliorant la cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules...

Continuons ensemble à proposer une offre culturelle de qualité et de nombreuses animations tout au long de l'année. Ces actions nourrissent un autre projet ambitieux : l'obtention du label national Ville d'Art et d'Histoire.

Soyons également responsables : en reprenant en régie la fabrication des repas, nous créons de l'emploi et maîtrisons la qualité de l'alimentation de nos enfants, tout en soutenant nos producteurs locaux. Continuons à aider les associations qui s'attachent aux produits bio et aux circuits courts. Maîtrisons nos dépenses d'énergie et délaissions peu à peu les énergies fossiles avec le réseau de chaleur bois ou l'utilisation de véhicules électriques.

Vous avez été nombreux à répondre présents présents aux différentes périodes de concertation. Continuons à imaginer l'avenir de notre belle ville et agissons avec la sérénité de l'intérêt général.

Bernard Castagnet
Maire de La Réole, Conseiller général

Bienvenue à Selvie Legros, nouvelle Directrice générale des services municipaux



Après des études de gestion et aménagement des collectivités territoriales à la Sorbonne, son parcours com-

mence à la Caisse des Dépôts puis à l'élaboration du schéma départemental de développement du tourisme en Seine et Marne qu'elle quitte pour Charleville-Mézières. Forte d'une volonté de se diversifier, elle choisit la Gironde et devient Directrice générale des services de la mairie de Beautiran. Grâce à cette riche expérience elle a pu se forger des valeurs fortes, qu'elle souhaite aujourd'hui mettre à disposition de la ville de La Réole qu'elle a choisie pour conserver la proximité avec la population, les services, les élus et les partenaires, ce à quoi elle tient particulièrement. Le dynamisme des projets municipaux a conforté son choix et son envie de rejoindre les services de la mairie de La Réole. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle se plaira longtemps à La Réole!



Isabelle Jean

Responsable des ressources humaines à la mairie de La Réole, Isabelle Jean, brutalement disparue, laissera un souvenir très fort tant elle a marqué de son sceau ce service en lui donnant ses lettres de noblesse. Signature d'une belle âme généreuse, son sourire savait conclure les situations les plus difficiles. Son éclat de rire pouvait désarmer tous les blocages. Son sens aigu de l'écoute rassurait. Faisant souvent fi de ses problèmes personnels, elle savait résoudre les situations les plus complexes. Son expérience, ses connaissances, sa compétence étaient fréquemment et facilement sollicitées par ses collègues qui appréciaient son avis. Son alchimie de rigueur et de souplesse permettaient d'apporter une réponse à chacun. Nous savions pouvoir compter sur sa loyauté, sur sa discrétion et sur son sens aigu de l'équité et de la justice sociale. Patiemment, avec détermination, elle a fait évoluer ce poste pour lui donner toute sa dimension humaine : plus de proximité, plus de confidentialité pour plus d'efficacité au service de ses collègues. Nous ne l'oublierons pas.



Amélie Battagini et Laurent Vasseau.

Police municipale : deux nouveaux agents

Le service de la police municipale est aujourd'hui composé de quatre agents titulaires et d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), Amélie Battagini, dirigés par Laurent Vasseau, chef de police. La police municipale assure des missions de surveillance, de prévention et d'ilotage en collaboration étroite avec la gendarmerie. Optimiser la proximité avec les habitants est une priorité. Des permanences administratives permettent de rencontrer et d'informer les citoyens. Une surveillance nocturne est mise en place en juillet et août.

Permanence : 57 rue Gambetta, du mardi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 - tél 05 56 61 10 11
Gendarmerie, avenue du Mahon : 05 56 71 70 80

Création d'une fourrière automobile

Un service de fourrière automobile vient d'être créé pour enlever les véhicules gênants afin de fluidifier la circulation et d'améliorer le stationnement. C'est une société privée qui assure ce service.

Plan local d'urbanisme

Le PLU, adopté en 2008 a été annulé par le tribunal administratif en octobre 2010, impliquant un retour au POS précédent. Le 4 juillet, le conseil municipal a décidé l'élaboration d'un nouveau plan.



Six immeubles sont en cours de rénovation rue A. Bénac.

Les principes généraux fondant le nouveau PLU sont les suivants : renforcement de la mixité sociale et du pôle économique de Frimont, rénovation du centre ancien, amélioration des liaisons avec le centre ville, préservation de l'environnement et de l'espace naturel et agricole, développement des équipements et des espaces publics

De nouvelles orientations

Afin de respecter les lois SRU et Grenelle II, le préfet exige d'éviter l'étalement urbain et les consommations foncières excessives, de remobiliser le foncier existant et le parc vacant, de

recentrer le développement sur le centre ville, et de prendre en compte l'accession sociale à la propriété. Cette délibération prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU, mais également doit permettre de retenir les modalités de la concertation préalable nécessaire avec la population : réunions publiques, information du suivi de l'évolution du PLU dans le journal municipal, rencontre de tout administré qui le désire, tenue d'un registre en mairie durant la phase d'élaboration du PLU, exposition des documents graphiques dès lors qu'ils seront en possession de la commune.

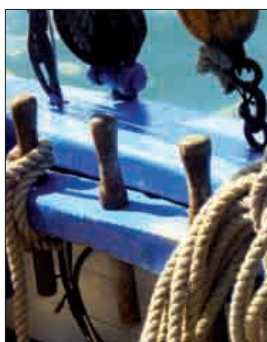
Culture



La Fenice : invité de marque du festival de musiques anciennes.

« Les Riches Heures de La Réole »

Le thème de ce **festival de musiques anciennes** évoque les splendides enluminures des textes sacrés qui illustraient les thèmes du cycle liturgique ou des scènes de la vie courante. Les « Heures » font aussi référence à la vie des moines qui se réunissent jour et nuit pour chanter les offices (matines, laudes, vêpres.). Huit manifestations réuniront l'ensemble La Fenice dirigé par J. Tubéry, l'ensemble Vox Cantoris dirigé par J-C Candau, C. Lefilliâtre, Evelyne Moser et le chœur Saint-Abbon.



« Bateaux en bois et autres instruments à vents »

Rencontre de bateaux anciens sur la Garonne, filadières, yvettes, doris... qui naviguent ensemble guidés par les marées et poussés par le vent. La flottille fait escale chaque soir dans un port différent. Mise à l'eau des bateaux à La Réole le lundi 25 juillet, à partir de 14h. Le soir, repas à la Guinguette du Port et chants de marins avec « La Fiancée du Pirate ». Départ de la flottille pour Saint-Macaire le mardi 26 juillet à 10h.

JUILLET

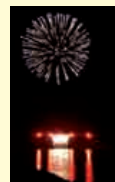
8 et 9 - VivaCité

Théâtre, musique, danse et restauration bio Jardins de Saint Jean Bosco



14 juillet - Bal et feu d'artifice

embrasement du pont à 22h 30 Quais de Garonne



21 - Marché de producteurs

repas en plein air et orchestre Jazz à 19h Place du Général de Gaulle

23, 24 Festival de Folklore

Mexique, Etats Unis, Ukraine, Espagne Cloître des Bénédictins

25, 26 - Rencontre « Bateaux en bois et autres instruments à vents »

descente de la Garonne

30 - Grass Track, finale internationale

Piste moto de Mijéma

AOÛT

Concerts à l'esplanade du château à 19h

5 : Fatal Compagnie
19 : Lizz et le Zombie Zoo
26 : Shoubi or Not



11 - Marché de producteurs repas en plein air et orchestre musette à 19h Place du Général de Gaulle

21- Course cycliste

Quartier du Rouergue, repas en soirée

SEPTEMBRE

3, 4 et 5 - Fêtes du Rouergue

animations, musique, repas

11 - Aéromodélisme : démonstration de pilotage

Aérodrome de La Réole-Floudès

9 au 26

Exposition d'art contemporain : mobiles de Pierre-Ivan Didry et sculptures de Leslie Varela Cloître des Bénédictins

16, 17 et 18

Autour du Vitrail : Conférences, ateliers et expositions Eglise et cloître des Bénédictins



17 Nocturne du Patrimoine à 19h

Pique-nique en musique (80 musiciens) Balade en patrimoine : le 19^e siècle à La Réole Place du Général de Gaulle

23, 24 et 25 - 3^e Festival de Musiques Anciennes

« Les Riches Heures de La Réole »

25 - Fête de la Rentrée : animations, jeux... Parcours sportif de Calonge

*Nous devons
changer nos
comportements et faire
évoluer nos pratiques
pour un centre ville plus
vivant, plus convivial et
plus attractif.*

Centre ville: une zone de rencontre pour faciliter la circulation de tous

A partir du 21 juin, dans le cadre du projet « La Réole 2020 », un plan de circulation expérimental, destiné à la redynamisation du centre ancien, a été inauguré. Il prévoit plusieurs mesures pour mieux partager la ville et pour favoriser la circulation de tous les usagers : création d'une « zone de rencontre » sur l'ensemble du centre ancien avec inversion du sens de circulation de la rue Numa Ducros et de la partie haute de la rue Armand Caduc. Étudié avec les commerçants et présenté en réunion publique aux Réolais, ce plan sera évalué à la fin de l'année.

La zone de rencontre : un dispositif réglementaire récent

La zone de rencontre a été introduite dans le Code de la route en 2008. Article R.110-2 « Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

**VOUS ENTREZ DANS UNE
ZONE DE RENCONTRE**

- > priorité au piéton
- > cyclistes à double sens
- > vitesse limitée à 20 km/h

20

**Zone Bleue
Disque
Obligatoire**

3.5t

**LIVRAISONS
INTERDITES
ENTRE
10H ET 19H**

partageons la ville !

Les règles de circulation à respecter

- Les piétons sont prioritaires sur tous les autres usagers et ont le droit d'utiliser toute la chaussée pour se déplacer. Mais attention, la zone de rencontre n'est pas une rue piétonne, les véhicules motorisés sont autorisés à y circuler.

- Les cyclistes doivent céder la priorité aux piétons et peuvent rouler à contresens dans les rues à sens unique quand la signalisation l'autorise. Ils doivent être vigilants aux intersections, notamment à cause des véhicules qui ne pensent pas forcément à regarder du côté du double-sens vélo. L'usage de la sonnette pour se signaler aux autres usagers.

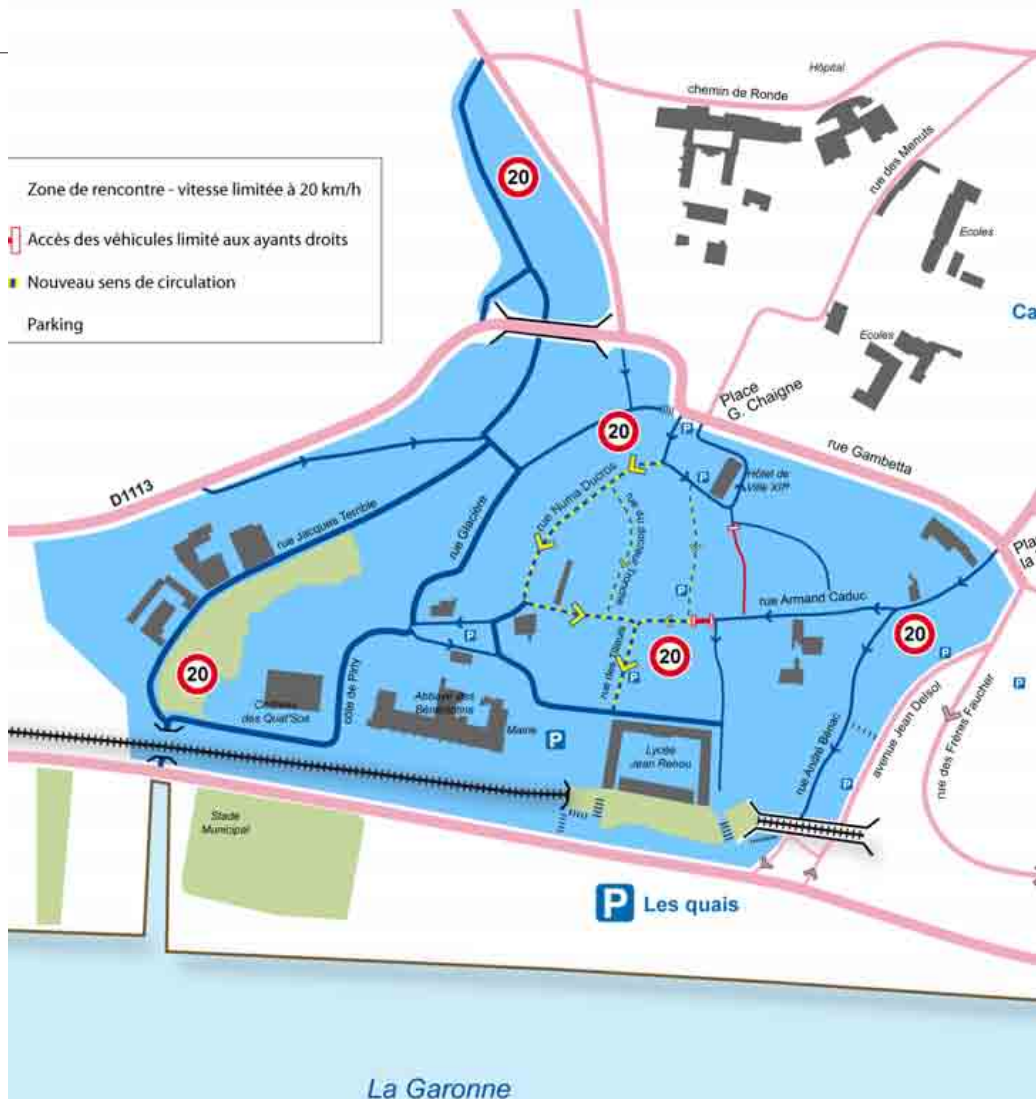
- Voitures, motos et scooters sont autorisés à circuler dans la zone de rencontre, mais doivent céder la priorité aux piétons sans dépasser 20 km/h. Conformément, à l'article R.412-6-1 du Code de la route ils doivent faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables et penser à regarder dans les deux sens car un cycliste peut arriver des deux côtés. Le stationnement en double-file et sur les trottoirs est strictement interdit. Une fois garé attention aux cyclistes avant d'ouvrir les portières.

Les aménagements

À chaque entrée de la zone de rencontre, un panneau rappelle la réglementation et un marquage au sol indique la limitation de vitesse à 20 km/h.

La rue Numa Ducros

Le sens de circulation de la rue Numa Ducros est inversé ainsi que la partie haute de la rue Armand Caduc, de la rue des Tilleuls à la place A. Rigoulet. Cette mesure vise à faciliter l'accès au centre ancien par le côté nord de la ville et quand la rue Armand Caduc est fermée à la circulation. (Terrasses des restaurants, animations...). En conséquence, la rue du Dr Tronche est également inversée.



Le 14 juin, la réunion publique de présentation de la zone de rencontre a rassemblé un nombreux public.



Cérémonie d'inauguration de la zone de rencontre lors de la fête de la Musique.

Réunion publique du 14 juin : questions, réponses (extraits)

N'est-il pas dangereux d'autoriser les cyclistes à rouler en sens interdit ?

Bien au contraire, c'est moins dangereux pour eux de voir arriver les autres véhicules en face.

Est-ce le cas pour tous les deux-roues ?

Non, seuls les cyclistes y sont autorisés.

Par où se fera la sortie du centre-ville ?

Par la côte de Pirly vers les quais ou par les rues Glacière et Duprat vers la RD 1113.

Le stationnement dans la rue Duprat ne sera-t-il pas gênant étant donné qu'elle restera à double sens ?

Des places de stationnement nouvelles seront créées sous le viaduc pour libérer la rue. D'autre part, un nouveau parking de 50 places est à l'étude à proximité.

Ne faudrait-il pas interdire le stationnement dans la rue Numa-Ducros qui est très étroite ?

Non car les voies de circulation trop larges facilitent la vitesse donc le danger pour les autres usagers. Aujourd'hui les accidents en centre-ville sont quasiment inexistantes.



Atelier « Prendre soin de soi »

Mis en place par le CCAS, cet atelier est un succès. Réservé aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, il consiste en une discussion sur l'intérêt de prendre soin de soi quand on est dans les difficultés et plus encore, en recherche d'emploi. Une séance de maquillage et un atelier de cuisine clôtureront dans la bonne humeur ces échanges d'expériences.

Repas de quartiers en septembre à 19 heures

Ils permettent de se retrouver ou de faire connaissance autour d'un pique-nique. L'apéritif est offert par la commune qui fournit également la grillade pour 2 euros. Il suffit de porter l'entrée, le dessert, la boisson et les couverts.



Vendredi 9, à la carrosserie Léglière, rue des Moulins pour les quartiers Est : Croix d'Hors, Calonge, Mirail ...

Samedi 10, au stade de Léville, pour les quartiers Nord : Léville, Martouret, St Aignan ...

Jeudi 15, à l'ancien Hôtel de ville pour le centre-ville.

Vendredi 16, au local de l'Association des Familles pour les quartiers Ouest : Frimont, Verts coteaux, Clos du Castagnet ...

A la rencontre de nos « Anciens »

Les élèves du cours moyen de l'école Marcel Grillon ont présenté récemment une évocation historique théâtrale à la résidence des Jacobins. Un goûter a clôturé cette heureuse initiative.



La représentation de « Vercingétorix ».

Un chantier-école, rue de Verdun

une nouvelle chance pour reprendre une formation et trouver un emploi

C'est dans un immeuble récemment acquis et mis à disposition par la commune que se déroulent actuellement des travaux de rénovation destinés à aménager un hébergement de qualité pour les jeunes étudiantes du CFA. Ce chantier, créé à l'initiative du Pays HE2M, va permettre de qualifier, par un certificat de compétence professionnelle, une dizaine d'ouvriers âgés de 19 à 41 ans.

Christophe, 25 ans : « J'avais commencé un apprentissage de peintre, mais mon patron ne faisait pas la tapisserie. J'ai dû abandonner. Après plusieurs essais dans la viticulture, les espaces verts et même la pâtisserie, j'ai eu la chance de trouver ce stage où je vais avoir une formation complète de peintre car, finalement, c'est bien ce qui me plaît. »

Frédéric, 19 ans : « J'ai dû abandonner mon apprentissage de tailleur de pierre pour raison de santé (poussière), ici je vais pouvoir devenir maçon. »

Yves-Marie, 41 ans : « Après différents emplois dans la chimie et le bâtiment, j'ai besoin d'une bonne qualification pour pouvoir retrouver un



emploi. Ici, je suis très satisfait de ce que l'on nous propose. En plus ça me permet de préparer mon permis de conduire. »

Sébastien, 21 ans : « Ici, non seulement on apprend un métier, mais on s'aide, on apprend un peu de tout. L'ambiance est très bonne. »

Les partenaires financiers :

- Conseil Régional d'Aquitaine (60 000 euros) et le Conseil Général de la Gironde (32 000 euros) financent le coût pédagogique de la formation ;
- La Ville de La Réole finance le coût des travaux, soit environ 81 000 euros.

Rénovation de la piscine municipale



Un équipement nouveau permet l'accès au bassin pour les handicapés.

Datant de 1965, la piscine municipale avait besoin d'une sérieuse remise en état : changement des pompes et du système de filtrage, assuré maintenant par du verre pilé, recyclé, réfection des plages, création d'un pédiluve extérieur et d'un système d'aide à l'accès au bain pour les handicapés. Ces travaux dont le montant est de 518 000 euros ont été pris en charge pour 45 % par la Communauté de communes proportionnellement à la fréquentation de la population du canton. Il est envisagé d'étudier maintenant la possibilité d'installer un chauffage solaire de l'eau pour permettre aux élèves de nos établissements scolaires d'utiliser la piscine dès juin et en septembre pour préparer les différents niveaux de natation exigés dorénavant en fin de scolarité primaire et pour pouvoir obtenir le Brevet des collèges.

Restauration scolaire : retour à la production des repas sur place

La municipalité a décidé de mettre fin à l'achat des repas acheminés depuis Bordeaux et servis à nos enfants. Cela va permettre d'en améliorer la qualité, mais aussi de participer au développement des « circuits-courts » en utilisant les produits locaux. Pour ce faire, il est nécessaire de modifier l'agencement des locaux existants pour créer une cuisine centrale et d'acheter de nouveaux équipements. Une consultation a été lancée afin de retenir les entreprises qui réaliseront les travaux. L'embauche d'un chef cuisinier est également prévue. Ce nouveau dispositif qui profitera aussi aux personnes âgées de la RPA et au service de portage des repas à domicile, prendra effet en janvier 2012.



Du producteur au consommateur : des légumes et des œufs bio

L'association « Mangeons local à La Réole ! » vient de créer un circuit-court pour soutenir les agriculteurs « bio » du Réolais et bénéficier en échange de produits frais de qualité. Cette démarche qui a été confirmée par une enquête auprès de consommateurs locaux a permis à 25 familles de signer un contrat de 6 mois pour la fourniture d'un panier de légumes hebdomadaire ainsi que des œufs. Les distributions ont lieu chaque mercredi entre 18h 30 et 19h 30 au local, prêté par la commune, à la Porte de Garonne. Renseignements : www.lareoleocale.com



M^{me} Ousselin, maraîchère à Hure.



Hommage à Dominique Cogni

*Trop tôt disparue,
Dominique a porté haut les
couleurs de la Ville et de son
club, l'Aviron Réolais sur tous
les bassins de France et du
monde.*

L'année 1970 marquera le début d'une longue carrière avec son premier titre de championne de France. Viendront ensuite une dizaine de titres nationaux et internationaux avec l'Aviron Réolais, l'US Métro et l'équipe de France d'aviron avec laquelle elle participera à de nombreux championnats d'Europe et mondiaux, pendant une douzaine d'années (4^e en 1974 et 6^e en 1982). Championne exemplaire par son courage et sa volonté de vaincre, elle a su mettre ses compétences professionnelles au service de son club et de la Ligue d'Aquitaine où elle fut à l'origine des « Pôles-espoir » d'entraînement pour les jeunes. Cette volonté de toujours aller de l'avant, ce caractère affirmé mais aussi ce sourire, nous ne l'oublierons pas.

Ecole de paramoteurs

Parascendance propose des baptêmes en tandem ou des cours de pilotage à partir de 15 ans dispensés par deux instructeurs. Le paramoteur est la façon la plus sûre et la plus économique de voler. Composé d'une aile de parapente et d'un moteur, il décolle en quelques mètres. Il se pratique à pied ou en chariot comme simple loisir ou de manière plus sportive pour ceux qui aiment les sensations fortes. » Arrivant de Toulouse, Olivier Garric et Yann Hari ont trouvé notre aérodrome très accueillant et unique par la diversité des activités aéronautiques qui s'y pratiquent et ont pu facilement s'y insérer.



La Réole XIII

De bons résultats en DN1

5^e en division nationale 1 et finaliste de la Coupe de la Fédération, ils ont été récompensés à l'occasion des Walters du Sport.



Une école de rugby très florissante

Augmentation de 66% de ses licenciés et résultats des « petits » tout aussi honorables en terminant 2^e et 3^e des compétitions régionales.

Stade Réolais XI

Les cadets couronnent leur saison en participant à la finale du Comité et à la demi-finale du Challenge d'Aquitaine (B).



Ecole de football du F.C.G.R

Ce sont les plus jeunes (11 ans) qui se sont distingués en accédant à la demi-finale du challenge Capdeville (A) et à la finale du district (B).